

DYNAMIQUE, FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DANS LA FORMATION
DES MOTS

0. Synopsis

L'objet du présent exposé est double: d'une part la délimitation du domaine dérivationnel et de l'autre l'examen des néologismes affixaux. Nous partons de l'hypothèse que ce qui distingue dérivation et flexion, c'est la généralité des règles qui régissent cette dernière alors que la première se caractérise par de nombreuses restrictions dans ses combinaisons. Généralité et restriction ne pouvant être conçues que comme deux pôles extrêmes d'un continuum, la distinction flexion/dérivation présente de multiples gradations; chacun des domaines peut et doit être subdivisé en parties ayant leur dynamisme propre. Dans la mesure où les facteurs linguistiques interviennent, les dérivés nouveaux semblent relever des zones où les régularités sont les plus générales (c'est-à-dire qu'ils sont plus intégrés dans le système et plus fréquents dans l'usage). Les facteurs sociaux ayant un rôle dans les créations lexicales, la portée des facteurs linguistiques dans l'apparition des néologismes ne pourra être cernée de façon précise que si l'on tient compte de l'interaction entre faits de langue et faits de société.

1. Dérivation

La formation des mots couvre un vaste domaine: composés, dérivés, sigles, groupes figés, etc... Nous nous bornerons dans ce qui suit à l'examen de la dérivation.

Pour bien poser le problème, nous croyons devoir commencer par une question: "Comment distinguer les deux domaines connexes: flexion et formation des mots par dérivation ?

Peut-on y opérer une distinction claire"? La diversité des réponses à cette question double apparaît de façon nette quand on considère la linguistique des cinq dernières décennies de Bloomfield à Chomsky en passant par Harris et Martinet. Très significative à cet égard est la thèse de Harris qui ne retient pas la distinction entre les deux domaines. Dans sa perspective distributionnelle, toute séquence de morphèmes (i.e. unités significatives minima) reçoit le même traitement: un dérivé comme sensible et un syntagme "fléchi" comme serait sont à analyser selon les mêmes procédures et en visant les mêmes types de résultats¹.

Les trois autres linguistes cités conçoivent cette distinction comme possible et intéressante, proposent des critères à cet effet et examinent les problèmes qu'elle pose.

Nous ne voudrions pas pécher par excès d'éclectisme en considérant toutes les théories linguistiques comme équivalentes, mais constatons qu'une même idée se trouve exprimée chez ces auteurs sur la nature de la distinction entre les deux domaines: la généralité qui caractérise les processus flexionnels opposée aux restrictions qui frappent la formation des mots².

1.1. Généralité vs restriction

Pour illustrer cette opposition généralité/restriction, on considérera les dérivations relatives aux noms des animaux domestiques. Les limitations combinatoires sont visualisées dans le tableau suivant où aucune ligne ni aucune colonne n'est sans lacune:

Le champ dérivationnel

Nom spécifique	Ane	Cheval	Mulet	Boeuf	Chèvre	Porc	Cochon	Chat	Chien	Lapin	Poule	Canard
Femelle	ânesse		mule	chèvre				chatte	chiène	lapine	poule	cane
Jeune	ânon			chevreau	porcelet	porcelet	cochonnet	chaton	chiot	lape-reau	poulet	cane-ton
Parturition				chevreter			cochonner	chattonner	chienner	lapin-ner		
Gardien spécifique	ânier		muletier	chevrier	porcher							
Dérivation adjectivale		chevalin	mulasier	bovin?		porcin					poulailler?	
Local d'élevage				bouverie		porcherie	cochon-ner		che-ni?	lapi-nière		

N.B. Le ? indique les dérivations non productives ou peu productives dont on peut se demander si elles sont perçues généralement.

Extrait de Georges Mounin, Clefs pour la sémantique, Paris, Seghers, 1972, p.132.

A titre de comparaison, on pourra rapprocher ce tableau de celui de la conjugaison d'un verbe: sauf de rares exceptions toutes les combinaisons sont admises entre un verbe et un quelconque morphème de "temps", de "mode", d'"aspect", de "personne".

1.2. Conception dynamique

La conception que nous croyons adaptée à l'examen du problème posé est celle que nous appellerons dynamique. Dans cette perspective, les faits de langue - loin d'être homogènes et constants - entretiennent des relations conflictuelles et sont hiérarchisés et variables, car mus par des tendances contradictoires. On admet volontiers que l'issue de tels conflits détermine dans une large mesure l'évolution d'une langue. Mais l'influence qu'elle peut exercer sur le fonctionnement synchronique n'a pas été suffisamment mise en évidence.

Pour l'illustrer, nous prendrons un exemple du domaine de la morphologie verbale en français. On remarquera d'abord que le sujet parlant ne maîtrise pas au même degré la morphologie des verbes fréquents et celle des verbes inusités: chacun sait conjuguer avoir et être, mais il n'en va pas de même pour absoudre. Il apparaît que les faits linguistiques sont hiérarchisés et plus ou moins accessibles, plus ou moins aisés à manier selon des facteurs déterminés. En l'occurrence, ces facteurs sont - nous semble-t-il - la haute fréquence d'avoir et la rareté d'absoudre.

Mais tous les verbes dont le maniement morphologique ne pose pas de problèmes ne sont pas fréquents. A plusieurs reprises, nous avons demandé à des francophones de conjuguer un ver-

be rare comme cacaber: aucune difficulté. A l'évidence, la facilité avec laquelle on conjugue ce verbe est due à un autre facteur. C'est ce qu'on appelle intégration dans le système: cacaber partage avec un très grand nombre de verbes ses propriétés morphologiques. Il est ainsi possible de se référer, dans le doute, aux verbes fréquents dont les formes servent alors de points de repère. L'intégration est donc le second facteur de la hiérarchie des faits linguistiques. Ces facteurs permettent de distinguer dans un système morphologique des zones de force (caractérisées par une haute fréquence et/ou une forte intégration) et des zones de faiblesse.

Par exemple, on constate que les "fautes" morphologiques ont généralement lieu dans les parties de structure qui ne possèdent ni une forte intégration ni une haute fréquence. Soit dit en passant, l'action analogique sur le plan de l'évolution historique des langues pourrait être considérée comme l'extension aux zones faibles des régularités qui valent pour les parties fortement structurées.

1.3. Aspect expérimental

Le but ultime de toute théorie linguistique étant d'expliquer les mécanismes par lesquels les sujets parlants parviennent à communiquer au moyen de leur langue, les hypothèses qu'émet le linguiste ne peuvent être appréciées que par confrontation aux données empiriques. Il en va ainsi de la hiérarchie proposée pour les faits linguistiques: elle reste hypothèse - si vraisemblable soit-elle - tant qu'elle n'a pas été soumise à un examen expérimental. Car les données sur lesquelles je me suis fondé pour avancer telles ou telles hypothèses peuvent être partielles, et les généralisations qui s'ensuivent abusives. La

hiérarchie fondée sur la généralité (= fréquence et/ou intégration) n'a de valeur que si elle reflète une hiérarchie dans le comportement et l'intuition des membres de la communauté parlante, c'est-à-dire que si la place qu'elle assigne aux phénomènes linguistiques correspond à celle qu'ils occupent dans une hiérarchie établie à partir de l'examen de ce qu'en font les usagers de la langue (= comportement) et de ce qu'ils croient en faire (= intuition). En d'autres termes, on s'attend à ce que les faits généraux soient faciles à manier et que les faits rares ou isolés présentent des difficultés de maniement.

1.4. Lexique et hiérarchie structurale

La hiérarchie qui a été esquissée à grands traits semble valoir pour nombre d'autres phénomènes linguistiques. Quelle en est la pertinence pour le domaine du lexique ?

Remarquons d'emblée qu'une certaine pertinence peut et doit être considérée pour ces facteurs: par exemple, si l'on a besoin d'un nouveau verbe en français, on le forge sur le modèle des verbes dits du premier ou deuxième groupe, caractérisés par la grande généralité de leurs règles; ainsi informatiser, voire allunir. Quels sont les verbes néologiques formés sur le modèle morphologique de craindre, étendre, etc..?

On pourrait être tenté de mettre en parallèle les dérivés avec les syntagmes flexionnels; on devrait alors considérer que comme pour les derniers, la fréquence et l'intégration sont largement responsables de la vitalité des sous-systèmes dérivationnels qui fournissent la majorité des néologismes. Mais, sous ce rapport, un problème reste pendant qui mérite un exa-

men approfondi: celui des relations entre le lexique d'une langue et les facteurs extérieurs à la langue. On sait que les faits d'une langue subissent des influences de l'environnement culturel de la communauté qui la parle: on admet généralement que ces influences ne s'exercent pas uniformément sur toutes les parties d'une structure linguistique, et que le lexique est le domaine privilégié des interrelations langue/culture. Le problème sera dès lors de déterminer la part respective des facteurs internes linguistiques et des facteurs externes dans le fonctionnement et l'évolution du lexique.

2. Néologismes

Dans son acception courante, le terme de néologisme renvoie à un "mot nouveau" ou à l'"emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par déformation, dérivation, emprunt, etc..) ". En partant de cette définition, pour caractériser un mot comme un "néologisme", il faut mettre en évidence son caractère nouveau. Ainsi l'étude du néologisme est incompatible avec un cadre théorique - statique ou formel - où le lexique d'une langue est considéré comme constitué d'un nombre déterminé d'unités. Ces unités étant discrètes, elles valent par leur présence ou leur absence, et aucune autre différence ne peut être faite entre elles d'un point de vue purement synchronique. Du moment que, dans les matériaux examinés, deux phénomènes linguistiques sont attestés, on doit leur attribuer le même statut dans la langue, quelles que soient les différences qui les séparent; que l'un soit plus fréquent que l'autre, plus facile à produire et à comprendre, relèverait alors de considérations externes.

Reléguer l'examen des néologismes au plan diachronique ne nous épargne pas des inconvénients analogues si l'on n'op-
te pas pour une vue dynamique. Comparer deux états de langue
successifs pour constater la nouveauté de certains mots nous
éclaire peu sur les mécanismes qui sont responsables de l'ac-
croissement ou du rétrécissement de telles ou telles parties
d'un stock lexical.

2.1. Fonctionnement du lexique

Pour illustrer certaines des particularités de la dériva-
tion, on voudra commencer par l'examen d'un type particulier:
aXb où a est le préfixe "négatif" in (im-, ir- ou il-) X un
lexème généralement verbal et b le suffixe -able (ou -ible).
Il convient de remarquer d'une part que cet examen - comme
toute description syntaxique du français - a recours à des
classes comme nom, verbe, etc.. D'autre part, certaines uni-
tés se trouvent à cheval sur deux classes tels /tru/ (cf. un
trou et il troue) ou /ávwa/ (cf. un envoi et il envoie), et
figurent dans les deux classes. Si la classe verbale était une
classe homogène, tous les éléments s'y trouvant devraient ad-
mettre les mêmes propriétés combinatoires: on devrait pouvoir
obtenir les adjectifs introuable, inenvoyable, inachetable
au même titre qu'introuvable, immangeable et invendable. Or,
ce sont là des séquences non usuelles. Une explication possi-
ble serait la suivante: si introuable n'est pas une forme qu'on
utilise volontiers, c'est peut-être parce que le monème trou
appartient plus à la classe des noms qu'à la classe des verbes.
Cette explication est fondée sur le principe que les classes
sont des concepts relatifs, et qu'entre les pôles nom et verbe,
différents paliers intermédiaires pourraient être envisagés.

Dès lors, les propriétés syntaxiques sont des virtualités plus
ou moins probables, et les séquences qui sont fondées sur ces
propriétés, plus ou moins faciles à manier (tant dans la pro-
duction que dans la compréhension). Mais cette explication
- exclusivement interne - ne tient pas compte de toutes les
données du problème, le caractère relatif des classes n'étant
qu'un des facteurs dont pourraient résulter les restrictions
qu'on observe dans la formation des mots. Par exemple, vendre
et acheter semblent occuper, du point de vue des latitudes
combinatoires, la même position par rapport aux pôles verbal
et nominal: les deux possèdent les propriétés syntaxiques
"normales" des verbes transitifs; ils ont aussi des dérivés
nominaux assez symétriques tels que achat/vente, acheteur/ven-
deur, etc.. Cela, pour l'intégration des deux lexèmes dans
le système. Du point de vue de leur fréquence aucune dispari-
té considérable ne semble évidente. Cependant, vendre fournit
le dérivé invendable alors que son symétrique inachetable fait
défaut si l'on se fie au témoignage du Petit Robert. Il appa-
rait que les facteurs linguistiques internes ne sont pas à mé-
me de nous livrer les raisons de cette asymétrie. C'est plutôt
du côté des conditions culturelles qu'il faut y chercher une
explication. Ainsi, l'existence d'invendable (et non d'inache-
table) ne serait-elle pas liée au mercantilisme dont est im-
prégnée notre culture, et qui fait que la vente apparaît com-
me activité de plein droit alors que l'achat ne serait que la
conséquence de l'ingéniosité et des efforts déployés par le
vendeur, subie par l'acheteur ?

2.2. Créations néologiques

Considérés sous l'angle de la dynamique interne, les dé-
rivés néologiques doivent ressortir aux zones de bonne intégra-

tion et/ou de fréquence relativement élevée. Une définition précise des concepts et des techniques permettrait de réunir les conditions d'une expérimentation.

Par exemple, on peut mesurer la fréquence et l'intégration des affixes. Admettons que cette mesure montre que, des procédés dérivationnels applicables aux lexèmes verbaux, ceux qui font appel aux préfixes dé- et re- ou aux suffixes -age et -eur sont les plus généraux. Il découle du principe de la dynamique interne que ces affixes doivent être en même temps ceux qui fournissent le plus de néologismes. Ou inversement, si l'on constate d'une part que - dans les néologismes dérivationnels des dernières années - les types les plus fréquents sont ceux qui ont parmi leurs composants les préfixes dé-, re- ou les suffixes -age, -eur, et d'autre part que les procédés les plus productifs sont en même temps les plus généraux (du point de vue de leur fréquence et/ou intégration), alors le rôle de la dynamique interne dans la création lexicale sera démontré.

Etant donné les interrelations assez étroites entre le lexique et la culture (par exemple l'influence sur le lexique des facteurs tels que la technologie, les tabous, etc.), on peut douter que le rôle que joue la dynamique interne soit considérable dans les néologismes dérivationnels. Mais un tel doute n'ôte rien à l'intérêt de recherches expérimentales dans ce domaine³.

Il existe d'autres façons d'apprécier la place qu'occupe dans le lexique la dynamique interne de la langue et dans quelle mesure elle se trouve limitée par les facteurs externes. On pourrait, par exemple, comparer la facilité (ou la diffi-

culté) du maniement des phénomènes dérivationnels d'une part et celle des phénomènes flexionnels de l'autre. Si les deux types de phénomènes ont par ailleurs le même degré de généralité (fréquence-intégration), une différence significative du maniement prouverait que - outre les facteurs internes considérés - interviennent des facteurs qui, eux, peuvent être de caractère culturel.

2.3. Synchronie vs diachronie

L'application du critère généralité/restriction a de nombreuses conséquences dont nous ne discuterons pas ici, nous bornant à en examiner une qui a trait à la distinction flexion/dérivation. Telle que nous l'avons conçue cette distinction est continue. N'y aurait-il pas là un inconvénient ? Nous ne croyons pas, car ce continuum est - nous semble-t-il - nécessaire pour combiner aspect synchronique et aspect diachronique dans la recherche linguistique. Toute description synchronique peut et doit comporter des aspects dotés de pertinence en diachronie; faute de quoi tout lien entre fonctionnement et évolution risquerait d'être coupé. Or, une langue tout en évoluant continue à fonctionner. Que l'on considère un dérivé comme (le) penchant qui se distingue d'un syntagme fléchi du type pensant. Etymologiquement cependant, les deux mots sont constitués par le même processus. Autrement dit, le dérivé substantival (le) penchant est l'aboutissement d'une évolution dont le point de départ est un participe. Le continuum retenu comme critère permet de dégager les mécanismes par lesquels le syntagme fléchi participe s'est transformé en dérivé (nom).

Nous nous sommes intéressé ici à la limite supérieure des dérivés, c'est-à-dire celle qui les distingue des syntagmes

flexionnels. Les problèmes relatifs à la limite inférieure qui sépare les dérivés des mots indivisibles en éléments significatifs plus petits ne sont pas moins intéressants. Il importe de connaître les mécanismes par lesquels un syntagme fléchi aboutit à un monème simple (ce qui s'est passé dans le cas d'enfant, originellement participe en latin). Il est d'un grand intérêt de savoir - entre autres - si le statut de dérivé constitue une étape contraignante entre syntagme fléchi et monème simple.

Université de Lausanne
CH 1000 Lausanne

Mortéza Mahmoudian

Notes

1. Cf. Zellig S. Harris, Structural Linguistics, Chicago, 1951.
2. Cf. le "parallélisme rigide" chez Bloomfiel, et l'"expansion paradigmatique" chez Martinet dont nous avons fait une discussion assez détaillée dans: A propos de syntagme et syntème, La linguistique 11 (1975), p. 51-73. Cf. aussi la "productivité" chez Chomsky dans ses Aspects de la théorie syntaxique, Paris, 1971.
3. Par exemple, les recherches de Christine Lusseau (sur la préfixation) et de Crystelle Schöfberger (sur la suffixation) dont les résultats partiels sont présentés dans leurs mémoires de licence (Faculté des lettres de l'Université de Lausanne).